



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 24 juillet 2014

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE \$16,4 MILLIONS DISTRIBUES A 21000 TRAVAILLEURS DANS DES CAS DE VOLS SALARIAUX

Le Département d'Etat du Travail est sur la bonne voie pour une année record de récupération des salaires volés

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui que, pendant les six premiers mois de 2014, les enquêteurs de l'Etat ont récupéré et versé plus de 16,4 millions de dollars en salaires, intérêts et dommages à 21 050 travailleurs floués de leur salaire et d'avantages sociaux adéquats.

«Chaque New Yorkais a droit à une rémunération équitable, et - comme le montrent ces chiffres - cette administration ne tolérera pas ceux qui cherchent à prendre aux travailleurs ce qui leur est dû», a déclaré le Gouverneur Cuomo. «Nous allons continuer à sévir contre les vols de salaires à New York afin nous assurer que les travailleurs sont rémunérés honnêtement. »

Le Département d'Etat du Travail (DOL) a achevé les enquêtes de près de 5000 cas entre Janvier et Juin 2014, une augmentation de 45 pour cent sur la même période en 2013, et a recueilli près de \$850,000 des employeurs fautifs en sanctions connexes.

Le DOL est sur la bonne voie pour déboursier plus en 2014 que dans toute autre année de l'histoire du Département. \$16,4 millions versés aux travailleurs jusqu'à juin 2014 constitue une augmentation de 16 pourcent au cours de 2013 et une augmentation de 35 pourcent sur l'année 2012 au cours de la même période.

Des dossiers traités plus rapidement et ouverts pour des périodes plus courtes, signifient que les employés reçoivent l'argent qui leur est dû à un rythme plus rapide. La réduction de dossiers ouverts est due, en partie, à la politique et des améliorations opérationnelles, tel le traitement de plus de cas lors de conférences de mise en conformité pour accélérer la procédure de résolution.

Cela a conduit à un ralentissement sensible du nombre de cas faisant l'objet d'une enquête. Par exemple, le DOL a terminé les enquêtes de 78% des dossiers ouverts en Janvier 2014 et de presque tous les cas ouverts avant 2012.

French

Dossier ouvert	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Enquêtes terminées	100 %	100 %	100 %	99 %	79%	73%

Le Commissaire au Travail de l'État de New York, Peter M. Rivera, a déclaré: «Les employeurs qui suivent la loi ne peuvent tout simplement pas rivaliser avec ceux qui se rempliraient les poches en prenant les salaires légitimes de leurs employés. Les travailleurs et les entreprises respectueux des lois perdent tous les deux en cas de vol de salaire. C'est inacceptable et ne sera pas toléré.»

Toute personne ayant des questions sur le salaire minimum ou d'autres questions relatives aux normes de travail, ou souhaitant déposer une plainte, doit appeler le 1-888-4NYSDOL (469-7365).

###

Des informations complémentaires sont disponibles sur www.governor.ny.gov
 État de New York | Chambre du Congrès | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418

WE WORK FOR THE PEOPLE
 PERFORMANCE * INTEGRITY * PRIDE